



Loi etat des lieux contradictoire ..

Par choupie21

Bonjour ,

J'aimerais en savoir un peu plus sur l'etat des lieux contradictoire cela me permettrai d'y voir plus clair..

En effet notre ancienne propriétaire nous a fait une procédure au tribunal et nous réclame 15000 euros de frais soit disant de réparation ..son dossier est bien ficelé mais notre avocat nous a parlé de l'etat des lieux contradictoire et il n'a pas été effectué ..elle a fait venir un huissier un mois après notre départ et donc notre(etat des lieux de sortie) en plein travaux.. puisqu'elle n'a pas hésité à tout refaire du sol au plafond meme la cheminée !! l'huissier a constaté mais que faire ..quel est mon recours bref je reste confiante mais j'ai peur .. Nous avons un très bon avocat le procès est bientôt..

merci de me répondre ..